



Des **RÉPONSES** précieuses étayées par
de passionnantes et précises **ANALYSES**.



Nicolas Normand
Préface d'Érik Orsenna

LE GRAND LIVRE DE L'AFRIQUE



- Histoire et société
- Culture et institutions
- Politique et sécurité
- Économie et développement

EYROLLES

LE GRAND LIVRE DE L'AFRIQUE

« J'en ai lu des livres sur l'Afrique, depuis le temps que je l'aime et que je m'acharne à la comprendre. Peu d'entre eux m'ont autant éclairé. »

Érik Orsenna

On ne peut plus négliger l'Afrique, car c'est là que se jouent la démographie et la croissance ou, sinon, les drames humanitaires et écologiques de demain. À rebours des idées reçues, cet ouvrage dresse un panorama complet de la réalité africaine, pour comprendre le présent et appréhender l'avenir. Il aborde successivement les questions de politique, d'économie et de culture, sans omettre les sujets d'actualité que sont le terrorisme, la pauvreté, l'aide au développement... Conçu par un ancien diplomate ayant consacré l'essentiel de sa carrière à l'Afrique, il constitue un outil unique de découverte et d'étude, agrémenté d'une douzaine de cartes.



© Jean Baillaud

Nicolas NORMAND, normalien, ingénieur agronome et énarque, ancien diplomate (ministre plénipotentiaire), a enseigné à Sciences Po et à l'ENA. Il a été en poste pendant près de 15 ans en Afrique du Sud, au Mali, au Congo, au Sénégal et en Gambie (il a été ambassadeur de France dans les quatre derniers pays). Il a également travaillé au Quai d'Orsay où il a été rédacteur pour la Corne de l'Afrique, conseiller au cabinet du ministre des Affaires étrangères pour l'Afrique, sous-directeur des affaires politiques. Nicolas Normand a par ailleurs servi au ministère de l'Économie et des Finances (DG du Trésor) et comme conseiller diplomatique du ministre français de l'Intérieur, puis directeur-adjoint de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Nicolas Normand
Préface d'Erik Orsenna de l'Académie française

Le grand livre de l'**Afrique**

*Chaos ou émergence
au sud du Sahara ?*

EYROLLES



Éditions Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05
www.editions-eyrolles.com

Cartes : Bernard Sullerot

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Éditions Eyrolles, 2019
ISBN : 978-2-212-56956-8

SOMMAIRE

Préface	IV
Introduction	VI

Première partie

UN CONTINENT EN MUTATION

Chapitre 1. La pauvreté est-elle une fatalité ?	3
Chapitre 2. La politique en Afrique n'est-elle qu'un business comme les autres ?	33
Chapitre 3. Le décollage de l'Afrique nécessite-t-il une révolution culturelle ?	77

Deuxième partie

SÉCURITÉ ET GÉOPOLITIQUE : DU CHAOS À LA PAIX

Chapitre 1. Sortir de l'état de guerre et du terrorisme, est-ce encore possible ?	99
Chapitre 2. L'appui international peut-il rendre l'Afrique plus stable et plus sûre ?	139

Troisième partie

DE L'ASSISTANCE À L'ÉMERGENCE

Chapitre 1. Les pays riches doivent-ils encore aider l'Afrique ?	155
Chapitre 2. Vers l'émergence	167
Conclusion	201
Notes	211
Index	221
Table des matières	225



PRÉFACE



Au cours de ma vie déjà longue, j'en ai connu, des ambassadeurs. Et, contrairement à la légende volontiers ricanante, beaucoup de bons, voire de très bons. Nicolas Normand appartient à une catégorie particulière : excellent dans son métier, bien sûr, mais aussi d'une curiosité passionnée. Et infiniment savant dans toutes sortes de domaines rarement explorés par les énarques : la géologie, l'hydrologie, l'ethnologie, l'ornithologie, la botanique, l'histoire des religions, l'art ancien (c'est un spécialiste reconnu des dessins hollandais du xvii^e siècle), la stratégie militaire, bref tout ce qui permet d'avoir une chance de comprendre les peuples dans leurs relations avec un environnement ô combien multiple. Rien ne lui est plus étranger que l'explication par la seule économie. En d'autres termes, Nicolas Normand est riche d'une formidable « culture générale ».

Que sait du monde, un monde si complexe, car tissé par tellement d'interactions, celui qui se satisfait de n'être que « spécialiste » ?

C'est cette culture, nourrie par une expérience sans égale, qui donne tout son prix, et sa rareté, à ce livre.

Comme tout le monde, vous vous interrogez sur le présent et plus encore sur l'avenir de l'Afrique. Se développe-t-elle vraiment, et dans lesquelles de ses parties ? Que penser du recul de la démocratie dans beaucoup de ses pays ? Faut-il y voir une triste tendance ou des cas isolés ? De quelle nature sont les conflits armés qui ensanglantent certaines régions et affament les populations ? L'armée française devait-elle intervenir au Mali ?

Devons-nous vraiment nous allier avec le très peu recommandable MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) ? Quelles perspectives pour une jeunesse pléthorique ? Pourquoi l'aggravation de l'extrémisme religieux ? Quels sont les nids du terrorisme et pourquoi là plutôt qu'ailleurs ?

Bref, l'Afrique est-elle la nouvelle frontière pour l'Europe, un formidable relais de croissance pour nos économies ? Ou la source de toutes les menaces ? Le rivage d'où déferleront des vagues incessantes d'immigrés fuyant l'insupportable...

À toutes ces questions que, légitimement, vous vous posez sur cet immense continent, Nicolas Normand apporte des réponses précieuses car longuement réfléchies, étayées par de passionnantes car précises analyses, et portées par une liberté de ton que je lui ai toujours connue.

Qu'est-ce que la Méditerranée ? Non une frontière qu'on pourrait hérissier et barbelier de murs. Mais, c'est une étymologie toute simple qui nous le dit : « la mer au milieu des terres ».

Nos destins sont communs.

Pour le meilleur, c'est possible. Mais à quelles conditions ?

Ou pour le pire. Comment l'éviter ?

J'en ai lu, des livres sur l'Afrique. Depuis le temps que je l'aime et que je m'acharne à vouloir la comprendre. Peu d'entre eux m'ont autant éclairé.

Erik Orsenna,
de l'Académie française





INTRODUCTION



On ne peut plus ignorer l'Afrique : c'est au sud du Sahara que se jouent la démographie, la croissance mondiale de demain ou bien les drames humanitaires et écologiques de l'avenir.



VI

Et l'Europe ne va-t-elle pas peu à peu s'africaniser avec l'arrivée possible, dans les prochaines décennies, de plusieurs dizaines de millions de Subsahariens ? Des mouvements de population massifs sont déjà annoncés par certains¹ qui les estiment inexorables, avec un continent si proche et dont le développement ne serait pas assez rapide pour contenir une expansion démographique fulgurante.

La migration transsaharienne vers l'Europe a d'ores et déjà pris un tour préoccupant, surtout depuis que le « verrou » libyen a sauté, en 2011. Plusieurs milliers de Subsahariens désespérés et exploités par des passeurs sans scrupule meurent noyés désormais chaque année en tentant à tout prix de traverser la Méditerranée. La conscience des Européens est interpellée par ce drame croissant qui les divise. Certains revendiquent sans honte le renoncement à toute forme d'humanité vis-à-vis de ces « damnés de la Terre ». Jusqu'où cela ira-t-il ? Une enquête de l'institut Gallup indique que 42 % des jeunes Africains de 15 à 24 ans souhaiteraient quitter le continent ! Il s'agirait donc d'une tendance lourde. Un anthropologue², jouant les Cassandres, a écrit : « Vous avez aimé l'épisode des passeurs et des djihadistes ? Vous adorerez Sahel, le retour... » Mais peut-on entrevoir aussi des germes de changement susceptibles d'infléchir ces évolutions ? De démentir de tels pronostics anxiogènes ?

La région subsaharienne attire aussi l'attention depuis l'installation ou la naissance, assez récente, mais plutôt invasive, de groupes terroristes d'abord au Sahara et au Sahel, au Nigeria, en Somalie, mais désormais aussi en Afrique centrale et australe (Congo-RDC et Mozambique), avec leurs attentats, leurs prises d'otages, et les corps expéditionnaires parfois envoyés pour les combattre.

S'agit-il aussi de l'autre face de la même pièce, celle de jeunes privés d'avenir, pratiquement obligés d'émigrer mais empêchés de le faire et ainsi poussés à l'extrémisme ou au désespoir, et finalement embrigadés et manipulés ?

Enfin, dans plusieurs régions, aujourd'hui surtout dans l'est du Congo-RDC, des trafics en tous genres prolifèrent et constituent l'essentiel de l'économie. On y assiste à une criminalisation de la politique et à une politisation du crime. Ce phénomène eut même ses « rock-stars » comme, de sinistre mémoire, Charles Taylor ou Prince Johnson au Liberia, Foday Sankoh en Sierra Leone, Bahanga ou Iyad au Sahara malien ou encore Blé Goudé en Côte d'Ivoire.

Ce sombre tableau, encore aggravé par des crises humanitaires récurrentes, est plus frappant que la tendance pourtant également bien réelle au raffermissement global de la paix au sud du Sahara, à l'inverse d'un Moyen-Orient déstabilisé depuis 2011. Il y a certes eu 1 450 attentats ou attaques terroristes au sens large (en incluant des affrontements pasteurs/agriculteurs) recensés en une année (2016) dans toute l'Afrique subsaharienne, selon le *Global Terrorism Index* (GTI, 2017) ayant causé près de 5 000 morts. Un fléau évidemment inacceptable, même s'il tue beaucoup moins que d'autres formes de violences : 20 fois moins que les homicides ordinaires la même année dans la même région ou près de 50 fois moins que les accidents de la route en Afrique (241 000 morts en 2017), sans parler des guerres civiles (Soudan du Sud, Darfour et Centrafrique). Mais l'impact du terrorisme est très grave ; il perturbe les sociétés et affecte les économies. Le risque terroriste moyen par pays puis région, mesuré sur une échelle de 0 (aucun attentat) à 10 (pays ayant le plus d'attentats : l'Irak) par le GTI (2017), n'est cependant que de 2,6 en Afrique subsaharienne, contre 4,2 en Amérique du Nord ou 5,5 en Asie du Sud ou encore 4,6 en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Mais ces attaques, encore localisées et en réduction globale au sud du Sahara, sont aussi hypermédiatiques et marquent davantage que les avancées de la paix, que la relance de la croissance économique, que la percée de la Chine exploitant ou mettant en valeur les ressources locales ou même que le recul des dictatures, de plus en plus rejetées par des mobilisations populaires.

C'est surtout l'accroissement considérable de la population au sud du Sahara qui va bousculer les relations internationales. Un boom démographique sans précédent fait surgir un monde véritablement inconnu : les Africains qui étaient seulement 100 millions au sud du Sahara en 1900, 250 millions en 1950, 1 milliard aujourd'hui, seront plus de 4 milliards en 2100 (dans l'hypothèse non vraisemblable où ils resteraient tous en Afrique), soit 40 % de l'humanité, contre 17 % actuellement. C'est parce que l'Histoire n'a jamais connu d'événement comparable que l'avenir de cette région et son impact sur le reste du monde sont si controversés : formidables opportunités nouvelles pour les uns, migrations massives et risques de drames humanitaires, sécuritaires et écologiques de demain pour les autres.

Le présent ouvrage cherche à établir un diagnostic au cas par cas et à suggérer des remèdes. Il vise à donner des jalons pour décrypter aussi objectivement que possible, avec simplicité mais pas trop, l'avenir de cette « Afrique ambiguë », comme la nommait l'anthropologue Georges Balandier. Toute analyse prospective doit intégrer aussi l'histoire et la culture, les tendances lourdes comme les mutations (par exemple la révolution numérique). Une historienne africaniste française s'est demandé pourquoi les grands commerces transcontinentaux qui s'étaient développés jadis (sel, or, fer, ivoire, etc.) s'étaient effondrés au lieu de générer des activités productives, ou pourquoi « de belles civilisations anciennes (Nok, Ifé, Zimbabwe...) avaient disparu en laissant si peu de traces ? Pourquoi la situation actuelle est-elle aussi inquiétante et pourquoi l'avenir demeure-t-il si incertain³ ? ».

L'Afrique est, selon un autre auteur, le « continent qui ne va pas où on lui dit, qui n'arrive pas là où on l'attend, qui ne se trouve pas là où on le cherche, qui n'est pas au rendez-vous, qui n'est jamais à l'heure indiquée, qui suit son temps, son rythme, ses sensibilités, ses réalités. C'est ce continent dont on constate que les populations refusent le développement, en réalité, leur enveloppement⁴ ». Afrique sensible ou sans cible ? Ou bien, au contraire, Afrique en pleine recomposition pour un avenir à la hauteur de ses défis ? Dominique Moïsi divisait la planète en trois zones : celle de la peur (le monde occidental), de l'espoir (l'Asie) ou de l'humiliation (le monde arabo-musulman) : l'Afrique passe-t-elle du ressentiment à l'espoir ?

« Tout y est si peu en rapport avec nos idées européennes, qu'en y arrivant pour la première fois, il semble qu'on soit tombé dans un monde nouveau », notait l'abbé D. Boilat, dans ses *Esquisses sénégalaises*, en 1853. Un autre écrivain⁵ estimait aussi : « Ce continent est trop vaste pour être décrit. C'est un véritable océan, une planète à part, un cosmos hétérogène et immensément riche. Nous disons "Afrique", mais c'est une simplification sommaire et commode. En réalité, à part la notion géographique, l'Afrique n'existe pas. » Ce constat reste juste, mais à tempérer en rappelant, comme l'anthropologue Françoise Héritier au sujet d'une communauté du Burkina Faso, les Samo : « Vous découvrez des gens qui sont tellement semblables à votre famille, à vos connaissances, à vos relations que vous vous retrouvez vite en terrain connu. » Ces auteurs mettent l'accent les uns sur ce qui est propre aux cultures de l'Afrique, l'autre sur l'universel, commun à toutes les civilisations, deux facettes de la réalité que cet ouvrage évoquera. Mais il ne traitera pas de l'Afrique du Nord qui se rattache bien davantage au monde arabe, à la Méditerranée et au Moyen-Orient.

Quatre grands sujets y sont abordés :

1. Pourquoi l'Afrique noire connaît-elle encore globalement une telle pauvreté par rapport au reste du monde en développement ? Les obstacles rencontrés sont-ils en voie d'être surmontés ?

2. La « gouvernance » (le bon gouvernement) et la sécurité progressent-elles durablement ? Assiste-t-on à une appropriation de l'État-nation moderne et importé, à un enracinement du sentiment de citoyenneté, à une intériorisation des normes sociales au niveau national, à la participation des citoyens ? La nouvelle menace du terrorisme militarisé prend-elle le relais des guerres civiles plus classiques ? Si les conflits ont bien reculé globalement, quelques pays et sociétés traversent de longues crises et sont ainsi « malades » au sens donné par le franco-américain Georges Devereux, créateur de l'ethnopsychiatrie. Mais, inversement, l'Afrique subsaharienne abrite aussi la majorité des 10 pays ayant la plus forte croissance économique au monde. Quant au terrorisme, importé ou non, hybride multi-dimensionnel d'un nouveau type, mêlant religion, crime, banditisme et ambition politique, il se greffe sur les dysfonctionnements préexistants des pays fragiles ou malades, qu'il surinfecte. Des moyens de traiter ce fléau existent néanmoins, combinant la prévention, par un traitement approprié des doléances et de l'idéologie de ses acteurs, et une répression plus intelligente, pas seulement militaire, en renforçant aussi le rôle des systèmes judiciaires et policiers africains.
3. Le décollage économique est-il enfin en voie de se réaliser ? Selon certains économistes, le continent noir qui représentera dès 2050 un plus grand nombre d'actifs qu'en Chine ou qu'en Inde, pourrait devenir, après l'Asie, la nouvelle frontière de l'économie de demain, voire peut-être l'atelier du monde (à l'instar de la Chine d'aujourd'hui). Chacun voit bien que des forces agissent en ce sens, mais que d'autres s'y opposent aussi : d'un côté, des *success stories* ou des progrès divers, localement, et une certaine intégration dans l'économie mondiale, de l'autre, dans certains États, des ferments de désintégration : fragilité des institutions, faiblesse du sentiment national, accaparement du pouvoir et des richesses par une faction, criminalité économique, obscurantisme religieux, explosion démographique et migrations incontrôlées.
4. L'aide publique au développement reçue par l'Afrique et l'appui à sa sécurité (coopération militaire, interventions d'armées étrangères, opérations de « maintien de la paix » de l'ONU) sont-ils pertinents ? L'aide ne risque-t-elle pas de subventionner une inefficacité structurelle ou d'être gaspillée ? Ne fait-elle pas l'impasse sur les causes du sous-développement ? Les donateurs, voire les « faiseurs de paix », ne se substituent-ils pas aux décideurs africains ? Que penser par ailleurs des plans de l'Union africaine en matière de sécurité ? Enfin, le cas des quelques États « faillis », qui cumulent l'absence de développement, l'inexistence de services publics et la guerre civile ou le chaos, tels la Somalie, le Soudan du Sud ou la Centrafrique, n'interpelle-t-il pas la communauté internationale au sujet de ses modes d'action ? Aurait-on paradoxalement négligé les États les plus

fragiles ? Y a-t-il un pilotage réfléchi des interventions militaires étrangères ou sont-elles mues par la seule urgence ? Les agences de développement sont-elles surtout guidées par une logique technique et financière ou intègrent-elles pleinement la sociologie locale, ainsi que la géopolitique ?

Il faut tirer les leçons des échecs de la « communauté internationale » dans les États malades qui ont conduit finalement à précipiter des expéditions militaires. Leur « service après-vente », souvent délégué aux casques bleus de l'ONU, peut s'avérer également incapable de traiter le problème. Les « faiseurs de paix » professionnels pensent pouvoir appliquer des modèles standardisés, comme si les sociétés des pays en développement réagissaient d'une manière semblable à celle des pays développés. Ces tâtonnements montrent que la justesse de l'analyse d'une situation est souvent le point faible de l'action. Après des erreurs occidentales dramatiques au Rwanda entourant le génocide de 1994, le cas du Mali, de 2012 à aujourd'hui, illustre à nouveau la faible compréhension des crises. Et pourtant des anthropologues et de vrais spécialistes, universitaires ou *think tankers*, existent, même si les décideurs, diplomates et militaires, les négligent bien trop souvent, dans une précipitation et un entre-soi dommageable.

Je voudrais ici vivement remercier ceux qui m'ont aidé dans ce projet : Serge Michailof, expert du développement, Mohamed Amara, sociologue malien, mes enfants Gabriel, diplomate, Domitille, psychologue transculturelle, Alexis, entrepreneur et essayiste, mon épouse Dominique et mon assistante à l'IHEDN, Marianne Maillard, décédée en 2018, sans qui ce livre n'aurait pu voir le jour.





PREMIÈRE PARTIE

UN CONTINENT EN MUTATION

LA PAUVRETÉ EST-ELLE UNE FATALITÉ ?



Richesse virtuelle, pauvreté réelle : nulle part sur la planète un tel contraste, de telles misères et souffrances qu'au sud du Sahara. Plus de 400 millions d'Africains s'efforcent de subsister, souvent dans la débrouille, avec moins de 1,9 dollars par jour, seuil officiel de pauvreté selon l'ONU. Ces chiffres recouvrent des abîmes de douleurs et d'injustices, même lorsque les plus démunis trouvent la force d'être encore vivants et joyeux. Dans trois pays en conflit, 20 millions de personnes sont aujourd'hui dans une précarité extrême, en danger de mort de faim : près de 10 millions au nord du Nigeria, 6 millions en Somalie et au moins autant au Soudan du Sud. Des millions d'autres souffrent, ailleurs, de la faim à cause du chômage, des prix de la nourriture ou de la mauvaise organisation de sa distribution.

La pauvreté, c'est aussi la difficulté à se soigner et l'absence d'éducation scolaire. Deux grands économistes, l'Indien Amartya Sen (prix Nobel 1998) et le Pakistanais Mahbub ul-Haq, ont ainsi inventé un « indice de développement humain » ou IDH qui mesure plus globalement la pauvreté, combinant le revenu, la longévité, l'accès aux soins et l'éducation. Ainsi, 31 sur 35 pays les moins bien classés sont africains et les dix derniers le sont tous encore aujourd'hui (les trois derniers sont le Tchad, le Niger et la Centrafrique).

Cette situation catastrophique provient avant tout de la très faible croissance économique de la majorité des pays subsahariens, une situation qui peut changer. De 1970 à la fin des années 1990, alors que l'Amérique latine et l'Asie de l'Est avaient respectivement des croissances de 2 % et de 5 %, l'Afrique a stagné. Compte tenu de la forte croissance de la population africaine, le nombre des pauvres a augmenté en Afrique (50 millions de plus en vingt ans), même si leur pourcentage dans la population (taux de pauvreté) a diminué, passant de 55 à 41 % de 1990 à 2015 au sud du Sahara. Le niveau de vie d'un Subsaharien est, en moyenne, le tiers d'un Asiatique et le quart d'un

Latino-Américain. Quelque 41 % de la population d'Afrique subsaharienne vit aujourd'hui dans la pauvreté, contre 12 % en Asie du Sud, ou 4 % seulement en Amérique latine et 2,3 % en Chine grâce au développement spectaculaire de ce pays. Sur les 27 pays du monde affichant les taux de pauvreté les plus élevés, 26 sont au sud du Sahara. Ainsi, 650 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. L'espérance de vie n'est que de 57 ans contre 71 ans en moyenne mondiale.

Mais certaines causes de la pauvreté résultent bien d'une fatalité, c'est-à-dire de circonstances indépendantes de la volonté des Africains.

La fatalité de la pauvreté, une vérité qui dérange

Les causes géographiques

La géographie africaine est-elle particulièrement défavorable ? Sont accusés : le climat, les sols, les maladies, voire la faible disponibilité d'espèces animales ou végétales faciles à domestiquer. L'essayiste américain Jared Diamond, dans *De l'inégalité parmi les sociétés* (1997), a, par exemple, expliqué que l'Eurasie avait, par rapport à d'autres continents, bénéficié, grâce à des hasards de circonstances, d'espèces animales domesticables (14 sur 15 grands mammifères domestiqués sont d'origine eurasiennne) et végétales, ainsi que d'une population plus nombreuse.

Une certaine réserve s'impose *a priori* à l'égard de la théorie géographique. Elle semble trop déterministe et elle rencontre, au-delà de l'Afrique, de nombreux contre-exemples. Ainsi, des pays très proches géographiquement ont connu des développements divergents : les deux Corées, les deux Allemagnes de 1945 à 1989, etc. Des pays sans ressources naturelles se sont développés (Japon ou Singapour). Mais ces contre-exemples n'impliquent nullement qu'il faille les généraliser. Ils n'écartent pas nécessairement cette explication dans le cas de l'Afrique.

Les risques sanitaires, notamment la malaria (encore 300 000 morts par an aujourd'hui, mais 800 000 par an pendant des décennies) et la fièvre jaune ont paralysé longtemps le développement économique africain, ainsi que d'autres maladies parasitaires (onchocercose...) ou génétiques (drépanocytose qui affecte particulièrement les Africains). On comptait aussi près de 2 millions de morts annuels du sida en 2010 et plus de 70 % des cas de séropositivité du monde (pour 17 % de la population) en 2013. Ces maladies freinent encore aujourd'hui l'investissement étranger, limitent les transactions et le tourisme. C'est bien une réalité. Des recherches américaines récentes⁶ ont également montré que la mouche tsé-tsé, qui n'existe qu'en Afrique, a empêché, par la maladie parasitaire qu'elle transmet, le développement de l'élevage et de la traction animale pour

l'agriculture, freinant ainsi la production d'un surplus agricole nécessaire au développement économique. C'est une autre réalité, moins connue.

Il apparaît que ces contraintes naturelles ont été aggravées en Afrique subsaharienne par un manque de recherches en santé et en agriculture tropicale, et surtout par des politiques publiques inadaptées. Pour l'agriculture, René Dumont, depuis 1960, ou l'économiste Daniel Cohen, plus récemment, ont dénoncé à juste titre l'exploitation des paysans par les urbains, prédominant politiquement, mais nettement minoritaires.

Enfin et surtout, l'Afrique subsaharienne comprend une très forte proportion d'États enclavés : 35 % de la population, à comparer à 1 % seulement dans les autres régions en développement, ce qui est un obstacle certain. Dès le XVIII^e siècle, Adam Smith avait souligné que l'enclavement des pays africains était un handicap, notamment en raison des frais de transport trop élevés, les condamnant à des marchés internes restreints, à une division du travail inefficace et à une pauvreté endémique. Il est aussi significatif qu'à l'inverse des Amériques, le continent noir n'ait guère été l'objet de colonies de peuplement européennes en dehors de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud devenue Zimbabwe (et dans ces deux cas de manière très minoritaire).

L'économiste américain Jeffrey Sachs, qui est le principal défenseur actuel de la théorie géographique pour expliquer le retard africain, l'a pourtant relativisée dans une étude ultérieure⁷ : « Nos estimations suggèrent que même avec ces handicaps naturels, l'Afrique subsaharienne pourrait avoir eu une croissance économique de plus de 4 % par an (sur la période 1965-1990) si elle avait adopté les politiques économiques appropriées » et si les régions les plus défavorisées avaient aussi reçu une aide compensatrice du « piège à pauvreté ». Le facteur géographique compte certainement, mais l'impact négatif d'autres éléments serait en fait encore plus important, surtout pour les pays qui ne sont pas les plus enclavés.

Les causes historiques

Si l'impact de la traite et de la colonisation est parfois survalorisé en Afrique, au risque de transformer une certaine fatalité en fatalisme, il tend, en revanche, à être sous-estimé par les Européens, qui récusent souvent la fatalité historique et considèrent alors, abusivement, que les Africains seraient pauvres « par leur faute ».

L'esclavage, d'abord, explique un retard, difficile à mesurer, ce qu'a cependant tenté de faire l'économiste américain, Nathan Nunn⁸. La durée de la traite négrière a été beaucoup plus longue que les 75 ans (de 1885 à 1960) de la colonisation : environ 500 ans (essentiellement de 1400 à 1900) pour la traite atlantique et environ 1 300 ans pour la traite arabo-musulmane (du VII^e au XX^e siècle). Quatre itinéraires étaient suivis : transatlantique, transsaharien (peut-être le plus meurtrier), par la mer Rouge et par l'océan Indien. La capture et la vente des esclaves ont créé des cercles vicieux de violence et d'instabilité causant l'effondrement

des anciennes structures politiques (par exemple, le royaume du Kongo, dont le roi s'était plaint en détail par écrit en 1526 dans une lettre au roi du Portugal).

Sur la base des documents disponibles, pays par pays, une corrélation négative a été établie entre le niveau de développement et le nombre d'esclaves capturés et vendus. Les pays les plus pauvres correspondent aux zones du prélèvement maximal d'esclaves (par exemple la Centrafrique ou RCA). Ces régions étaient alors, à l'inverse d'aujourd'hui, parmi les plus développées. Selon ces recherches, 72 % de l'écart de développement entre l'Afrique subsaharienne et le reste du monde s'expliquerait de cette manière, une mesure à considérer évidemment avec prudence. Un autre chercheur américain⁹ a complété ces travaux en estimant que les populations dont les ancêtres étaient fortement menacés par le commerce des esclaves ont développé un repli familial ou ethnique, caractérisé par la défiance à l'égard de la collectivité et des autorités. Cette attitude aurait aussi contribué au retard économique.

La traite orientale, vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, aurait concerné peut-être 17 millions de captifs, dont 9 millions à travers le Sahara et 8 millions déportés depuis l'Afrique de l'Est (il n'y a pas de chiffre consensuel)¹⁰ ; la traite occidentale, vers l'Amérique ou les îles de l'Atlantique, 11 à 13 millions de captifs (ce nombre est plus clairement établi et représente en moyenne près de 40 000 personnes par an). Alors que l'on compte aujourd'hui environ 80 millions de descendants d'esclaves africains dans les Amériques, il y a très peu de descendance des esclaves noirs dans les pays arabes, peut-être à l'exception du Maroc, ce qui était dû à un traitement encore plus terrible : interdiction des mariages d'esclaves, castration des hommes ou des enfants, infanticides..., alors même que la proportion des femmes et enfants était deux fois plus élevée dans la traite arabe (2/3 contre 1/3). L'anthropologue franco-sénégalais Tidiane N'Diaye, dans son livre *Le Génocide voilé* (2008), estime, bien que les comparaisons dans l'horreur soient hasardeuses, que le commerce négrier arabo-musulman fut encore « bien plus dévastateur que la traite atlantique », évoquant même une « extinction ethnique programmée par castration massive¹¹ ».

La traite intra-africaine, ancienne et prolongée, n'a pas pu être chiffrée de manière consensuelle. Il y avait de nombreux captifs internes à l'Afrique noire : vers 1900, rien que dans l'Afrique-Occidentale française, ils étaient plus de 7 millions¹². Leur proportion dans la population totale a donné lieu à diverses estimations, au XVIII^e siècle (2/3 des habitants des régions du Mali traversées par Mungo Park) ou au XIX^e siècle (souvent de 25 à 40 % de la population). L'historienne Coquery-Vidrovitch estime qu'« à la fin du XIX^e siècle, la moitié des Africains peut-être étaient esclaves¹³ ». Leurs conditions de vie paraissent avoir été très variables, selon leur catégorie : les mieux traités étaient les militaires et cadres instruits au service des dirigeants (qui, se méfiant des nobles ambitieux, préféraient de hauts fonctionnaires esclaves et révocables) et les captifs de case nés dans les familles de leurs propriétaires. Les autres, prisonniers

de guerre, considérés comme une monnaie d'échange, ou parfois délinquants perdant leur liberté, auraient été les plus misérables. L'esclavage interne peut aussi avoir contribué au retard constaté au XIX^e siècle, en discréditant le travail, en encourageant l'oisiveté des maîtres et surtout en stimulant les guerres pour se procurer des captifs, ainsi que l'avait souligné l'explorateur Paul Soleillet.

L'Afrique actuelle porte encore les stigmates des différentes traites : le dépeuplement de certaines régions, comme la Centrafrique, par la traite arabo-musulmane, ou d'autres zones par la traite atlantique. Il s'y ajoute une déstabilisation de l'intérieur du continent causée par les raids armés et la dissémination des armes européennes pour capturer des personnes. Les anciens « seigneurs de la guerre », comme le Soudanais Rabah ou de grands trafiquants, dont le célèbre Tippu Tip, ainsi que des royaumes esclavagistes (les quatre grands États côtiers du Bénin, du Dahomey, de l'Ashanti et de l'Oyo) avaient prospéré sur ces drames humains.

L'impact de la colonisation

Force est de rejeter l'idée d'un bilan rationnel qui prétendrait peser des « avantages et des inconvénients », alors que les traumatismes causés ne sauraient être moralement ou économiquement compensés par des apports matériels extérieurs et une modernité imposée par la violence.

« On me parle de progrès, de réalisations, de maladies guéries, de niveaux de vie élevés au-dessus d'eux-mêmes. Moi je parle de sociétés vidées d'elles-mêmes, de cultures piétinées, d'institutions minées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties, d'extraordinaires possibilités supprimées. On me lance à la tête des faits, des statistiques, des kilométrages de routes, de canaux, de chemins de fer. Moi je parle de milliers d'hommes sacrifiés au Congo-Océan. »

Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, 1950

La colonisation, animée par une volonté de conquête et de domination, dans le cadre d'une compétition intra-européenne accrue à la fin du XIX^e siècle, a bouleversé les rapports de force et les valeurs qui fondaient les sociétés africaines. Les guerres coloniales, offensives et « hors-la-loi », étaient paradoxalement menées par des régimes européens qui, par ailleurs, se réclamaient du droit, ignorant la phrase de Jean-Jacques Rousseau : « Le droit de conquête n'étant pas un droit, n'en a pu fonder aucun autre » ou celle de Camille Desmoulins : « Périssent nos colonies plutôt qu'un principe. » À défaut de justification juridique, le colonisateur prétendait faire le bien des colonisés malgré eux, en leur apportant la « vraie civilisation », mais aussi, de manière bien moins contestable l'abolition de l'esclavage, quitte, parfois, à le reproduire hélas ! sous d'autres formes : le travail forcé, l'exploitation dans les concessions commerciales. La toute première approche des Européens, moins ambitieuse, était souvent celle d'un traité commercial et d'un « protectorat pacifique », souvent repoussés : « La

France aux Français et le Fouta-Djallon aux Peuls », avaient répondu, dans les années 1880, les autorités locales de la région actuelle de Guinée/Sénégal/Mali, au nom, déjà, du nationalisme et de la non-ingérence.

Un choc colonial brutal

Le choc colonial a été brutal, comme en témoignent les ouvrages d'André Gide (*Voyage au Congo* et *Retour du Tchad*, 1927 et 1928) ou d'Albert Londres (*Terre d'ébène*, 1929). Gide décrit une gestion parfois bénéfique d'un administrateur colonial, mais aussi une série d'exactions liées notamment aux concessions. Ce type d'exploitation privée et lucrative, pratiquement sans garde-fou, a été porté à son paroxysme d'inhumanité en Afrique équatoriale, en particulier dans « l'État libre du Congo » du roi belge Léopold II (qui en a tiré une fortune grâce au boom temporaire du caoutchouc naturel, au début des pneumatiques) ou en Oubangui-Chari français devenu RCA. Au Congo belge, de 1884 à 1908, la population « soumise au travail forcé, subit tortures et mutilations au point qu'on estime à 10 millions le nombre de victimes¹⁴ ». Ces crimes avaient déclenché le premier scandale humanitaire international du xx^e siècle et une mobilisation pour les dénoncer (300 manifestations en Angleterre en 1907). En Afrique-Équatoriale française, les missions d'inspection, dont celle de Pierre Savorgnan de Brazza, détectèrent des massacres commis par les colons, y compris de femmes et d'enfants, et une exploitation à outrance de la population. Le médecin militaire et député Paul Vigné d'Octon a documenté les terribles exactions du colonialisme français dans ses différentes publications¹⁵. Il ne fut pas alors réfuté ou poursuivi, seulement censuré. Les coupables furent très rarement sanctionnés (hors les sinistres capitaines Voulet et Chanoine).

En Namibie, le massacre délibéré de 65 000 Héréro et de 20 000 Nama par les autorités allemandes, à partir de 1904, est souvent considéré comme le premier génocide du xx^e siècle. D'autres cas de massacres pourraient être cités (par les Français à Madagascar en 1947, au Cameroun de 1957 à 1971, etc.). Ces atrocités peuvent être qualifiées de « crimes contre l'humanité », dès lors qu'elles ont été commises sur ordre dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre une population civile, mais il serait évidemment abusif d'en faire une règle générale. En tout état de cause, « la colonisation fut, pour l'Afrique noire, source d'un traumatisme profond, toujours vivace, que l'on commence à peine à évoquer¹⁶ », estime à juste titre l'écrivain malien Moussa Konaté.

Des exceptions historiques méritent d'être mentionnées : pour les Français, Xavier Coppolani, administrateur colonial en Mauritanie, respectueux de la civilisation locale, le militaire et savant Paul Marty ou Maurice Delafosse, dont la devise était : « Savoir, comprendre, respecter, aimer », ce qui freina sa carrière d'administrateur colonial. Il faut enfin citer Pierre Savorgnan de Brazza au Congo, humble et respectueux des Africains et qui n'a jamais parlé de « race » : son humanisme et son « indigénophilie » lui furent reprochés.

Le racisme

Au-delà même des brutalités, l'aspect le plus révoltant des situations coloniales était dû au racisme, cette négation de la commune dignité humaine, attestée par de nombreux écrits pseudo-scientifiques du XIX^e siècle. Les populations colonisées en ressentaient le poids à plusieurs niveaux : humiliations quotidiennes ou assertions constantes sur la pseudo-supériorité des Européens. Mais tous les colons ne partageaient pas le même degré de préjugé et certains en étaient même indemnes, devant l'évidence de l'égalité morale et intellectuelle des Noirs. Entre autres, l'explorateur Paul Soleillet avait écrit, en 1878 : « Et d'abord, je tiens à souligner que pour moi il n'y a pas d'infériorité entre les Noirs du Soudan et les Blancs de l'Europe. »

Sauf de rares exceptions, les Africains n'avaient pas un statut de citoyen, comme les colons, mais de « sujets », selon le Code de l'indigénat, appliqué à partir de 1887 aux colonies françaises, jusqu'en 1946. Une telle logique a été portée à son paroxysme par l'Afrique du Sud de 1948 à 1991, avec le régime d'apartheid. En 1916, la pleine citoyenneté française a été donnée aux habitants (noirs) des principales villes du Sénégal (soit environ 5 % de la population), mesure étendue à tous les anciens « sujets » de l'empire colonial en 1946 (sauf pour les Arabes d'Afrique du Nord, en fait d'Algérie, qui avaient un statut spécifique de « Français musulman », hors des protectorats du Maroc et de Tunisie). C'était donc la fin officielle de toute discrimination juridique coloniale française à l'égard des Noirs, environ quinze ans avant les indépendances. Mais la domination coloniale a été en permanence contestée par les Africains, localement par des résistances et par des intellectuels africains dénonçant les manquements des régimes coloniaux à leurs propres principes démocratiques et progressistes (tels que « liberté, égalité, fraternité » par exemple).

Les colonisateurs (avec des exceptions) croyaient, dans leur ignorance et leur arrogance, avoir affaire à des peuples sans culture et sans civilisation. Même l'ethnologue français Lévy-Bruhl estimait, dans ses premiers ouvrages, qu'il n'y avait pas de raisonnement rationnel au sud du Sahara, mais une « pensée primitive » et « prélogique », idée cependant combattue par des anthropologues de la même époque (Marcel Mauss, Bronislaw Malinowski). Lévy-Bruhl s'en est excusé et a rectifié ses écrits, à la fin de sa vie, déclarant non seulement « impropre », mais « indéfendable », l'hypothèse d'une « mentalité primitive différente de la nôtre ».

Certains savants européens avaient décrit avec admiration les anciennes civilisations africaines, tels les Allemands Heinrich Barth, qui a sillonné le Sahel de 1850 à 1855, ou Leo Frobenius. Avant eux, la première traversée du Sahara par des Européens (les Britanniques Denham et Clapperton, « mission du Bornou » de 1822 à 1825), avait déjà révélé à l'Europe occidentale que de grands États, structurés militairement, administrativement et économiquement, disposant d'une élite lettrée et d'un passé brillant, existaient au cœur de l'Afrique (actuellement au

Tchad et au nord du Nigeria), contrairement au mythe de l'« Afrique sauvage ». Leo Frobenius avait ensuite expliqué que les peuples de l'Afrique précoloniale avaient des cultures et des civilisations développées : « De grands États bien ordonnés et cela dans les moindres détails, des souverains puissants, des industries opulentes. Civilisés jusqu'à la moelle des os¹⁷ ! » En France, Maurice Delafosse a tenté aussi de faire prévaloir la connaissance et le respect sur la vision officielle, prétendument « civilisatrice ». Même l'idée que les langues d'Afrique noire, hors du Soudan et de l'Éthiopie, étaient « sans écriture » a été battue en brèche : de multiples langues avaient été déjà transcrites en caractères arabes depuis la pénétration de l'islam et, indépendamment, il existait de nombreux systèmes graphiques originaux et précoloniaux créés par les Subsahariens, comme l'a montré Gérard Galtier, spécialiste de l'écrit en langues africaines¹⁸.

La colonisation : coûteuse et peu rentable

On estime enfin que les puissances européennes ont peu investi de capitaux et marginalement développé les régions qu'elles dominaient. L'exploitation, voire le pillage des richesses africaines par les colonisateurs, était incontestablement une motivation déterminante. Les aventuriers et militaires se berçaient du mirage d'un eldorado africain pour justifier leurs conquêtes. Mais il semble aujourd'hui relativement admis, malgré des idées reçues, que la colonisation n'était guère rentable pour les pays colonisateurs, sauf évidemment pour certains individus. Des subventions budgétaires étaient nécessaires pour couvrir le déficit des administrations coloniales. Un chercheur¹⁹ a estimé que les colonies françaises, spécialement après la Seconde Guerre mondiale, étaient fort coûteuses pour le budget national. Dans ses *Mémoires d'espoir* (1970), le général de Gaulle a écrit aussi qu'en reprenant la direction de la France, en 1958, il était « résolu à la dégager des astreintes désormais sans contrepartie que lui imposait son empire [...] des charges que nous coûtaient nos colonies ». Cette assertion a été nuancée par des recherches postérieures²⁰ selon lesquelles le coût était relativement négligeable, car l'essentiel des investissements dans les colonies était autofinancé par les ressources locales, qui restaient cependant faibles (principe de l'autonomie financière). Certains chercheurs britanniques²¹ ont estimé également que l'Empire britannique n'était pas véritablement rentable pour le Royaume-Uni, notamment sur le plan commercial, ce qui reste néanmoins controversé. Montesquieu avait déjà dit : « L'effet ordinaire des colonies est d'affaiblir le pays », ce qui pourrait être historiquement exact, à l'instar de l'Espagne ou du Portugal qui ont eu, avant les autres pays européens, un vaste empire colonial, en Amérique, mais qui se sont développés en retard en Europe (et sans doute pas seulement en raison de leurs colonies).

En bref, les traumatismes du passé ont laissé des traces. La « blessure narcissique » conduit encore aujourd'hui certains intellectuels africains à rejeter le « développement », qualifié parfois d'idéologie, voire la rationalité critique ou la

pensée économique moderne, parfois perçues comme une injonction extérieure, « dominante et dominatrice ».

Si une certaine repentance a pu déjà être faite par la France, grâce à la loi Taubira de 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité, les pays arabes et la Turquie n'ont, en revanche, pas donné de signe de repentir pour la traite musulmane. S'agissant de la colonisation, une reconnaissance officielle, mais seulement factuelle, est enfin intervenue avec le président Macron déclarant à Ouagadougou, fin 2017 : « Les crimes de la colonisation européenne sont incontestables et font partie de notre histoire. »

Quant à l'impact strictement économique de la modernisation par l'effraction coloniale, forcément inappropriée, il est, de ce fait, impossible à évaluer objectivement. Il faudrait d'ailleurs aussi prendre en compte les cas particuliers du Liberia et de l'Éthiopie. Le Liberia, fondé en 1822 par une société américaine de colonisation pour y installer des esclaves noirs afro-américains libérés, devenu indépendant dès 1847, compte encore parmi les dix pays les moins développés du monde, comme certains de ses voisins ex-colonisés. L'Éthiopie, État très ancien et à noyau chrétien, disposant d'une écriture spécifique et qui n'a jamais été colonisé – les envahisseurs italiens ayant été battus à Adoua en 1896 –, a également connu une stagnation et un repli remarquables, y compris sous le dernier empereur Hailé Sélassié qui a régné de 1930 à 1974 (sauf de 1936 à 1941, du fait de l'occupation italienne). Ce souverain s'était avéré incapable de réformer son pays arriéré. Le « réveil » éthiopien date des années 1990, après la chute de la sanglante dictature militaro-marxiste (DERG) de Mengistu (1974-1991).

Le déterminisme battu en brèche

D'autres causes de la pauvreté ne relèvent pas de la fatalité. Certaines sont controversées, mais d'autres, incontestables, peuvent être corrigées.

L'explication du retard par les puissances étrangères

Selon la « théorie de la dépendance²² », les pays les plus riches auraient mis en place un ensemble de contraintes juridiques, techniques, financières pour maintenir les pays pauvres (les pays du Sud) dans la dépendance, comme fournisseurs de matières premières ou de main-d'œuvre.

Selon la théorie du « développement inégal²³ », l'économie mondiale serait structurée en pôles dominants, au détriment de leurs périphéries (pays dits « en développement »), à travers le mécanisme de « l'échange inégal ». La solution, « notamment pour les pays africains », serait de miser sur un « développement autocentré ». Il s'agirait de produire localement les biens de première nécessité (autosuffisance alimentaire...) et d'instaurer un protectionnisme régulé avec

d'autres pays en développement pour enclencher un cercle vertueux et fournir ainsi un modèle autre que le « néolibéralisme » global reposant sur l'échange général et les avantages comparatifs.

Un coup de vieux à ces théories

Elles avaient été mises en avant dans les années 1960 et 1970 dans le cadre du « tiers-mondisme bien-pensant », alliant « gauchistes et chrétiens pleurnichards » (*Le Sanglot de l'homme blanc*), dénoncé par le philosophe Pascal Bruckner (1983). Ce courant a pratiquement disparu ou s'est transformé en « altermondialisme ». À ce titre, certains²⁴ pensent encore que le « prétendu retard » de l'Afrique n'est que l'expression d'une salutaire résistance culturelle à un modèle économique qui serait, selon eux, spécialement dévastateur pour l'Afrique.

Tout cela paraît contredit par le développement spectaculaire des pays d'Asie du Sud-Est, qui ont su tirer parti de la mondialisation économique, de même que la Chine ou d'autres pays émergents. Pourquoi en serait-il autrement de l'Afrique ? Mais pourquoi pas aussi ? Il ne s'agit pas d'imaginer que l'Afrique soit condamnée au rôle de victime, mais force est néanmoins de reconnaître qu'un certain pillage s'y poursuit, qui peut avoir d'autres causes (analysées *infra*). Il faudrait néanmoins tordre le cou au vieux mythe tenace selon lequel le développement des pays du Nord n'a pu se produire qu'à partir de l'exploitation du Sud : l'industrialisation européenne ou américaine a reposé essentiellement sur l'innovation et des matières premières locales (fer et charbon), tout en bénéficiant aussi du commerce international et donc, mais sans doute à la marge, du pillage.

12

Néanmoins, cette notion de pillage n'est pas si simple à définir dans le commerce international : quel est le « juste prix » d'une matière première ? Et pourquoi les pétromonarchies du golfe Persique, naguère peuplées de Bédouins pauvres, sont-elles toutes devenues richissimes plutôt que « pillées » de leur pétrole ou gaz naturel ? Enfin, les sociétés étrangères extrayant les matières premières sont-elles responsables (ou même complices) de l'emploi de l'argent versé aux autorités locales ? Le Botswana s'est développé grâce à ses matières premières (diamants), sortant de la catégorie des PMA (pays les moins avancés) dès 1994 et sans accusation de pillage, au contraire de la Sierra Leone (également productrice de diamants). On doit cependant parler de pillage lorsqu'un État ne contrôle pas ses ressources ou les détourne ou les deux à la fois (cas du Congo-RDC).

La théorie du « néocolonialisme » plus vaste

Selon son volet économique, il s'agirait de maintenir les anciennes colonies dans la dépendance (par exemple par l'endettement ou des conditionnalités imposées à travers l'aide au développement). La presse africaine suggère bien souvent une volonté occidentale, voire un plan, pour maintenir ainsi les anciennes colonies dans la dépendance et la pauvreté. Ceci paraît fantasmagorique et se confond avec la « théorie du complot ».